

AAP colloque international
La (dé)fragilisation des discours. Acteurs, processus et effets
CY Cergy Paris Université
LT2D EA7518 - Centre Jean Pruvost

Maison de la recherche en sciences humaines et sociales Annie Ernaux
Cergy, 22 - 23 mai 2025

Auteurs de l'appel à participation: Axel Boursier, Manon Pengam, Luciana Radut-Gaghi

Le contexte actuel est celui de tensions multiples : crises démocratiques ou de la démocratie récurrentes à des échelles diverses (du local au global), crise du rapport du citoyen à l'information (infodémie, évitement informationnel, dé/mésinformation, mute news), d'influence des réseaux sociaux numériques, de concentrations médiatiques comme par exemple en France, d'abondance des modes de légitimation d'acteurs visibles dans l'espace public, de diversification des formes de la diplomatie (informelle, scientifique, soft power) au sein de la guerre de l'information (Colon, 2023), de crises démocratiques/de la démocratie récurrentes à des échelles diverses (du local au global). Le rapport de l'Institut Jaurès (2022) sur la fatigue informationnelle (Gault, Medioni) soulignait la lassitude croissante des Français face à l'information, poussant de nombreux citoyens à s'en détourner. Bien que la démocratisation de l'espace de parole ait multiplié le nombre de locuteurs légitimes dans l'espace public, elle n'a pas pour autant élargi le cercle des récepteurs. Ainsi, si davantage de voix s'expriment, les discours se trouvent paradoxalement fragilisés.

Ces fragilités résultent aussi bien de conditions de production des discours que des conditions de leur réception dans l'espace public. Le concept de "discours fragiles" s'intéresse alors à deux objets distincts : les paramètres d'érosion de la robustesse d'un discours (critères de véracité du contenu, cohérence et arguments, légitimité à être écouté, difficulté à se faire entendre...), le rôle des agents (locuteurs et récepteurs). Ce n'est en effet que face à l'écoute, qu'un discours peut être considéré comme fragile. La fragilité touche en particulier les locuteurs perçus comme illégitimes, souvent sommés de se taire, mais elle affecte également des problématiques publiques désormais moins solidement établies dans le débat collectif. Ce processus de fragilisation des discours semble être une caractéristique fondamentale des espaces publics du XXI^e siècle, où la prolifération des paroles s'accompagne paradoxalement d'une érosion de leur force et de leur impact.

En première approche, nous pourrions dire que *les discours fragiles sont ceux qui ne disposent pas d'assises suffisamment fortes au sein de l'espace public et risquent d'être maintenus ou relégués dans un espace de l'inaudible*. La fragilité n'est toutefois pas une catégorie figée, ni fixe : les discours s'inscrivent continuellement dans des processus, évolutifs et constitués d'étapes, de fragilisation/défragilisation. Le mouvement Metoo permet par exemple d'observer comment face aux pouvoirs de régulation de la parole (Foucault, 1971) un collectif permet d'augmenter l'audibilité de sa parole (Fraser, 2001). Toutefois, la défragilisation ne se fait pas sans concurrence, sans un processus de lutte. Il suffit d'observer la concurrence des discours sur le thème de Metoo pour voir que c'est notamment sur le critère de crédibilité de la voix que sont portées les attaques.

En sciences humaines et sociales, les sciences de la communication et les sciences du langage — à travers l'analyse du discours, tentent régulièrement d'éclairer des productions discursives qui, pour des raisons différentes, sont ou deviennent vulnérables, précaires, éphémères, menacées, inconstantes... Selon les contextes épistémologiques, les locuteurs non hégémoniques, *i.e* les locuteurs ne bénéficiant pas d'assise suffisamment forte au sein de l'espace public et risquant d'être maintenus dans l'espace de l'inaudible, sont diversement nommés. La littérature fait tour à tour état de locuteurs "subalternes" (Spivak, 1985),

“vulnérables” (Thomas, 2010), (Ghliiss *et al.*, 2019), “exclus” (Mots, 1996), “inaudibles” (Braconnier et Mayer, 2015), voire plus paradoxalement de “sans-visages” (Farge *et al.*, 2004) ou “sans-voix” (Ferron *et al.*, 2022). Alors que se multiplient les initiatives louant les arts de la rhétorique et de la prise de parole en public via notamment les concours d'éloquence, des citoyens, conscients de la faible écoute dont ils bénéficient, se réapproprient ce stigmate. C'est notamment le cas de “l'Archipel des sans-voix” créé “afin de faire entendre et d'imposer dans le débat public la présence de ceux que l'on entend trop peu”.

Comme le constatent M. Him-Aquilli, J. Rennes et M. Veniard (2024) dans un récent dossier de *Langage et société* consacré aux “coulisses et marges de la protestation”, si “la dimension langagière des mouvements sociaux a fait l'objet de recherches dès les années 1960, les travaux existants privilégient dans leur majorité des corpus de paroles ou de textes publics”. Il en va par exemple ainsi des tracts, des manifestes, des pétitions, des chartes d'associations, des collages féministes en pleine rue ou encore des slogans affichés sur les dos des Gilets jaunes et désormais archivés sur une galerie numérique par le collectif Plein le dos. Le “texte caché”, pour reprendre l'expression de James C. Scott (1990), soit les étapes (de réflexion, d'élaboration, de négociation...) qui ont conduit à l'énonciation de ces slogans dans la sphère publique est en revanche plus difficilement accessible, sauf à conduire des démarches d'enquêtes ethnographiques au moment où les mobilisations se constituent.

Dans la perspective qui est celle que nous développons depuis 2022 au LT2D dans le cadre du séminaire “Discours fragiles”, transversal aux sciences de l'information et de la communication et aux sciences du langage, nous nous intéressons à tous types de discours, qu'ils soient présents, absents ou en marge de l'espace public (y compris ceux n'ayant pas vocation à y exister, à l'instar des mémoires familiales enfouies), subissant un processus de fragilisation, ou à l'inverse de défragilisation.

Notre regard se porte sur la diversité de phénomènes conduisant à la fragilisation des discours. Les thématiques à investiguer sont, sans exhaustive, de plusieurs ordres :

1. L'étude des formes, des causes et des effets de la (dé)fragilisation discursive
2. L'étude des contextes d'apparition, mais aussi de disparition, de la fragilité discursive
3. La caractérisation langagière de la fragilité à l'aide d'outils linguistiques et de concepts forts comme l'argumentation, l'opinion, et de genres discursifs hétérogènes (témoignages, doléances...)
4. La modélisation des phases communicationnelles de la (dé)fragilisation discursive dans l'espace public
5. L'étude des acteurs et collectifs visant à la (dé)fragilisation du discours.

Les contributions pourront plus spécifiquement s'inscrire dans l'un des trois axes proposés ci-dessous.

Axe 1 : Numérique et fragilisation

L'intérêt sur les discours fragiles provient de plusieurs facteurs qui se cristallisent dans la pensée d'une économie de la parole modifiée par l'arrivée des RSN. S'ils ont permis la démocratisation de la parole, ils ont aussi généré un problème d'écoute. Qui entend encore les discours ? Face aux heurts informationnels identifiés dans le dernier *Digital news Report* de l'Institut Reuters (2024) (désinformation, fatigue informationnelle, ...), la stabilité des discours semble être remise en cause. Cette remise en cause atteint les discours sur deux critères 1/ leur capacité à générer une écoute (visibilité), 2/ leur légitimité.

Axe 2: Locuteurs et publics fragiles

Aussi bien les locuteurs que les publics peuvent être agents de, ou sujets à : des tentatives de censure, d'intimidation, d'enfouissement, d'archivage, voire de singularisation de la parole, empêchant toute montée en généralité possible. Les "cahiers citoyens et d'expression libre"

proposés dans le cadre du “grand débat national” en 2019 sont un de ces exemples, où, encouragés institutionnellement, des citoyens se sont rendus en mairie pour rédiger leurs propositions d’actions pour la vie publique, sans que cela ne s’accompagne de transformation politique (Pengam, 2024). Outre l’intervention de tiers, l’on s’intéressera également aux mécanismes psychologiques, cognitifs, linguistiques et argumentatifs qui créent des conditions ou traduisent les effets de l’indicibilité.

Axe 3: Défragilisation discursive

La défragilisation passe par un travail de visibilisation de sa parole qui a pour objectif de sortir du “clair obscur” (Cardon, 2010) et apparaître comme un récit crédible voire incontournable en mobilisant diverses stratégies. Celles-ci peuvent recourir à l’appui sur des formes de paroles déjà autorisées dans l’espace public, à des mobilisations symboliques ayant pour enjeux d’émotionnaliser le discours, s’appuyer sur la logique du nombre ou de la rationalité ou encore à des processus d’institutionnalisation des discours (cf. discussion autour du projet de musée-mémorial du terrorisme en France en 2025) pour conquérir un espace de parole hégémonique. La défragilisation du discours dépend aussi parfois d’une action qui peut recourir à des formes violentes ou dépend d’autres discours dans le but d’imposer un récit singulier au sein d’un espace de parole marqué par la concurrence des modèles de vérité.

Les auteurs seront encouragés à proposer des communications concentrées sur un ou plusieurs axes et appuyées sur des cas concrets d’enquêtes et/ou d’étude de corpus ou bien à portées théoriques.

Envoi des propositions en anglais ou en français : 1500 signes espaces compris, incluant trois références bibliographiques.

Délai : 9 mars 2025

Communication des résultats : 31 mars 2025

Comité scientifique : Théo Aiolfi, Axel Boursier, Isabelle Boyer, Marine Delaborde, Patrick Haillet, Manon Pengam, Hélène Manuélian, Andreea Mogos, Luciana Radut-Gaghi, Christophe Rey, Tetiana Suvorova, Béatrice Turpin, Paulo Nuno Vicente.

Comité d’organisation : Sotima Berate, Triantafyllos Gkaragkanis

Références bibliographiques

Bonafous, S. et Boutet, J., 1996, « Paroles d’“exclus” », *Mots. Les langages du politique*, n°46, https://www.persee.fr/issue/mots_0243-6450_1996_num_46_1

Braconnier, C., et Mayer, N., 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presse de Science Po.

Colon D., 2023, *La Guerre de l’information. Les États à la conquête de nos esprits*, Paris, Tallandier.

Cardon, D., 2010, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, Seuil.

Farge, A., Laé, J.-F., Cingolani, P., et Magloire, F., 2004, *Sans visages. L’impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard.

Ferron, B., Née, É., Oger, C., Roffe, J., Marche, G., 2022, *Donner la parole aux « sans-voix » ? Construction sociale et mise en discours d’un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Foucault, M. 1971, *L'ordre du discours : Leçon inaugurale au Collège de France*, NRF, Gallimard, Paris..

Fraser, N., Traduit de l'anglais par Valenta, M. 2001 . Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement Extrait de Habermas and the Public Sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. Hermès, *La Revue*, n° 31(3), 125-156. <https://doi-org.bibdocs.u-cergy.fr/10.4267/2042/14548>.

Gault, G., & Medioni, D. (2022). *Les Français et la fatigue informationnelle*, Fondation Jean Jaurès Editions, Paris.

Ghiss, Y., Paveau, M.-A., et Ruchon, C., 2019, Dynamiques discursives de la vulnérabilité. Introduction, *Signes, Discours et Sociétés: Revue semestrielle en sciences humaines et sociales dédiée à l'analyse des Discours*, n°20. <https://hal.science/hal-02336537>

Him-Aquilli, M., Rennes, J., et Veniard, M., 2024, « Pratiques langagières protestataires : coulisses et marges », *Langage et société*, n°183(3), p. 9-41. <https://doi.org/10.3917/l.s.183.0009>

Newman, N., Fletcher, C. Robertson, A., Arguedas, S. & Nielsen, R. K. (2024). Reuters Institute digital news report 2024. *Reuters Institute for the study of Journalism*.

Pengam, M., 2024, « Les cahiers citoyens du grand débat national (2019). D'un geste présidentiel dépolitisant à une (re)politisation citoyenne », *Mots. Les langages du politique*, n°134, p. 119-136.

Scott, J. C. A., Ruchet, O. T., et Chantraine, G., 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.

Spivak, G. C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Éditions Amsterdam.

Thomas, H., 2010, *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.